

## Rapport de la Commission des finances

### Préavis municipal n° 65 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux.

Gland, le 6 février 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances (ci-après : COFIN), composée de :

|     |                    |  |
|-----|--------------------|--|
| M.  | Samuel Freuler     | GDG ; 1 <sup>er</sup> membre et rapporteur |
| M.  | Georges Grandjean  | GDG  |
| M.  | David Biemmi       | GDG  |
| M.  | Jérôme Frachebourg | GDG  |
| M.  | Éric Dällenbach    | PLR  |
| M.  | Rasul Mawjee       | PLR  |
| Mme | Angelita Galvez    | PS-Les Verts-POP                           |
| Mme | Iulica Gorgoni     | PS-Les Verts-POP                           |
| Mme | Isabelle Wegmann   | UDC  |

s'est réunie les 13 et 27 janvier ainsi que les 6 février.

#### Excusés

Le 13 janvier: David Biemmi

#### Remerciements

Les membres de la COFIN remercient M. Gilles Davoine, Municipal, ainsi que M. Julien Ménoret, boursier communal pour les informations fournies et les réponses à leurs questions.

#### Préambule

Par le passé, l'achat des véhicules a toujours eu lieu au travers du budget ; cet achat étant clairement du type « investissement », décision a été prise de passer par le biais d'un préavis.

Ces dernières années, il y a eu peu d'investissements dans le parc des véhicules communaux et certains sont clairement hors d'âge. Il était donc nécessaire de mener une réflexion globale sur l'ensemble du parc et mission en a été donnée à un mandataire externe spécialisé. La COFIN salue cette démarche qui a permis d'avoir une vision décloisonnée sur l'utilisation des véhicules et de trouver des pistes pour optimiser leur occupation.

## Exposé

Dans un souci de transparence, la Municipalité a transmis l'étude, ainsi que les conclusions à la COFIN. Celle-ci s'est intéressée à l'âge, au taux d'utilisation, aux frais d'exploitation, à l'optimisation de l'usage, au partage entre services.

Il résulte de cette étude, un plan sur 7 années pour renouveler tous les véhicules communaux, ce préavis couvrant les 3 premières années pour un total de 14 véhicules sur 39 prévus à terme.

Au vu du résultat et en fonction des développements futurs, la Municipalité pourra adapter les autres étapes et reviendra devant le Conseil communal avec les préavis correspondants.

Par la suite il est prévu de continuer le renouvellement du parc par un roulement régulier, toujours au travers de préavis couvrant plusieurs années.

## Informations

Le présent préavis diffère assez fortement des montants prévus dans le plan des investissements joint aux budgets 2019 et 2020. La Municipalité nous informe que la stratégie de renouvellement a été validée seulement en août 2019 ; elle inclut en plus des véhicules, les agrégats pour un total de CHF 355'000. La politique d'achats responsables (motorisations électriques/hybrides/gaz) implique une hausse de prix de 15% (CHF 200'000.-), l'inclusion de frais d'honoraires et d'un robot de tonte gonfle la facture de CHF 150'000 ; l'addition de ces chiffres totalise CHF 700'000 qui explique cette différence.

La COFIN a interrogé la Municipalité sur les coûts d'exploitation annoncés comme très élevés pour certains objets. Un tableau nous a été fourni et il ressort très clairement que les charges pour le tracteur, le camion et la balayeuse sont très élevées et justifient un remplacement rapide.

Le mandataire affirme dans son rapport que les coûts variables sont corrélés avec l'âge du véhicule, ce que le tableau communal contredit parfois ; d'autres paramètres peuvent entrer en compte comme l'intensité de l'usage, le soin pris, l'accidentologie ; malgré la vieillisse du parc communal, les frais liés au parc de véhicules sont bien maîtrisés par rapport à d'autres villes. Il ne faut donc pas prendre comme vérité absolue les recommandations par rapport à l'âge idéal et renouveler automatiquement les unités en fonction de ce seul critère.

Globalement les coûts de fonctionnement variables vont baisser, mais les frais fixes augmenter (principalement dû aux amortissements) ; à terme, l'effet sur le budget devrait être de +CHF 26'900.- pour un total de CHF 262'500.-. Aujourd'hui certaines unités sont totalement amorties ce qui explique cette différence.

Néanmoins les coûts ne sont pas le seul facteur à prendre en compte ; la disponibilité meilleure de véhicules récents est primordiale dans le cas de certaines tâches (déneigement, nettoyage, ...).

Un montant important est prévu pour l'adaptation du bâtiment (borne de recharge) alors que la stratégie électrique n'est pas encore décidée. Selon la Municipalité, il y aura lieu d'équiper plusieurs lieux en bornes de recharge en fonction des décisions de motorisation et du stationnement des véhicules.

Un poste non négligeable est prévu pour les agrégats qui devrait être un maximum ; l'appel d'offres permettra de mieux juger en fonction des offres et de l'interopérabilité des agrégats entre véhicules. Il sera également étudié à ce moment, dans quelle mesure les agrégats existants pourraient être adaptés et continuer à être utilisés.

Enfin, nous avons essayé d'explorer des pistes permettant des économies. Il semble que la mutualisation avec des communes voisines ne soit guère envisageable, ni l'externalisation de certaines tâches spécifiques à un engin. Le partenariat avec Mobility ne présente pas l'intérêt financier attendu, de plus il engendre une certaine perte de flexibilité. Par contre, au travers de l'appel d'offres, la Municipalité sera attentive de pouvoir bénéficier de conditions « flotte ».

Le préavis insiste sur la baisse de 10% du parc, s'agissant du bateau, de sa remorque et d'une tondeuse, le résultat de tout ce travail d'optimisation est assez « mince » ; il devrait néanmoins permettre d'éviter d'acheter un véhicule supplémentaire.

Ni la revente éventuelle sur le marché de l'occasion, ni la reprise des véhicules actuels ne sont prises en compte dans le préavis, et ces montants viendront en déduction lors de la clôture du préavis.

Nous soutenons la Municipalité dans sa volonté de mener une politique d'achats responsable. Le consensus actuel autour de l'électrification à tout crin doit être pondéré par une analyse avantages/utilité et aucune option ne devrait être rejetée par dogmatisme.

## **Vœu**

Les véhicules communaux faisant relativement peu de kilomètres par jour, nous demandons à la Municipalité de dimensionner la puissance et le nombre de bornes de recharge en fonction des besoins effectifs de recharge.

## **Conclusions**

La Commission des finances soutient la Municipalité dans sa démarche visant à passer l'investissement par des préavis et de sortir ces postes du budget.

La démarche qui accompagne la mise en place de la nouvelle stratégie d'achats de véhicules nous semble pertinente, tout comme la réalisation par étapes.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 65 et de prendre les décisions suivantes :

- I. d'accorder le crédit de CHF 1'600'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'600'000.-.

## **Signatures des membres de la Commission**

Samuel Freuler  
1<sup>er</sup> membre et rapporteur

Georges Grandjean  
Membre

Angelita Galvez  
Membre

Iulica Gorgoni  
Membre

Isabelle Wegmann  
Membre

Éric Dällenbach  
Membre

Rasul Mawjee  
Membre

Jérôme Frachebourg  
Membre

David Biemmi  
Membre